

SEANCE DU 03 décembre 2013.

Restitution de l'intervention de :

Marion Fontaine

Par l'équipe d'auditeurs : Barbara, Joëlle, Roland, André et Gilles

TITRE : Histoire d'une erreur judiciaire. Jaurès face à l'affaire Dreyfus

Présentation :

Ce soir j'interviens avec plaisir sur un sujet que j'aime bien, qui me semble bien liée à la question de l'erreur, sur les différentes manières dont on peut envisager l'erreur à travers ce que l'on a appelé « L'affaire », qui est un des sommets de la vie politique de la III^{ème} République.

Pour débiter, je partirai d'un très très grand classique, qui paraît le 13 janvier 1898 sous le titre retentissant : « *J'accuse* », lettre au président de la république par Émile Zola . Le titre n'est pas d'Émile Zola, il est du directeur de la publication, Georges Clémenceau, et cette lettre ouverte au président de la république, Félix Faure, qui se termine par ces phrases célèbres :



« Je le répète dit Zola, avec une certitude plus véhémement la vérité est en marche et rien ne l'arrêtera. C'est aujourd'hui seulement que l'affaire commence, puisqu'aujourd'hui seulement les positions sont nettes, d'une part les coupables qui ne veulent pas que la lumière se fasse, et d'autre part les justiciers qui donneront leur vie pour qu'elle soit faite. Mais cette lettre est longue, Monsieur le président, il est temps de conclure.

J'accuse le lieutenant-colonel du Paty de Clam d'avoir été l'ouvrier diabolique de l'erreur judiciaire, en inconscient, je veux le croire, et d'avoir ensuite défendu son œuvre néfaste, depuis trois ans, par les machinations les plus saugrenues et les plus coupables.

J'accuse le général Mercier de s'être rendu complice, tout au moins par faiblesse d'esprit, d'une des plus grandes iniquités du siècle.

J'accuse le général Billot d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, de s'être rendu coupable de ce crime de lèse-humanité et de lèse-justice, dans un but politique et pour sauver l'état-major compromis.

J'accuse le général de Boisdeffre et le général Gonse de s'être rendus complices du même crime, l'un sans doute par passion cléricale, l'autre peut-être par cet esprit de corps qui fait des bureaux de la guerre l'arche sainte, inattaquable.

J'accuse le général de Pellieux et le commandant Ravary d'avoir fait une enquête scélérate, j'entends par là une enquête de la plus monstrueuse partialité, dont nous avons, dans le rapport du second, un impérissable monument de naïve audace.

J'accuse les trois experts en écritures, les sieurs Belhomme, Varinard et Couard, d'avoir fait des rapports mensongers et frauduleux, à moins qu'un examen médical ne les déclare atteints d'une maladie de la vue et du jugement.

J'accuse les bureaux de la guerre d'avoir mené dans la presse, particulièrement dans L'Éclair et dans L'Écho de Paris, une campagne abominable, pour égarer l'opinion et couvrir leur faute.

J'accuse enfin le premier conseil de guerre d'avoir violé le droit, en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète, et j'accuse le second conseil de guerre d'avoir couvert cette illégalité, par ordre, en commettant à son tour le crime juridique d'acquitter sciemment un coupable.

En portant ces accusations, je n'ignore pas que je me mets sous le coup des articles 30 et 31 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881, qui punit les délits de diffamation. Et c'est volontairement que je m'expose.

Quant aux gens que j'accuse, je ne les connais pas, je ne les ai jamais vus, je n'ai contre eux ni rancune ni haine. Ils ne sont pour moi que des entités, des esprits de malveillance sociale. Et l'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice.

Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur. Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon âme. Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour !

J'attends.

Veillez agréer, monsieur le Président, l'assurance de mon profond respect. »

Ces mots signent un article de journal et qui est un succès médiatique considérable, l'Aurore fait exploser tous ses records de vente, signe un scandale politique tout aussi considérable, « *le plus grand acte révolutionnaire* » du siècle dira le socialiste Jules Guesde, qui vaudra à Zola des tombereaux d'injures, et peut-être mais ça n'a pas été élucidé, sa mort, et qui constitue l'un des moments saillants de ce qu'on a appelé « *L'Affaire* », l'Affaire Dreyfus.

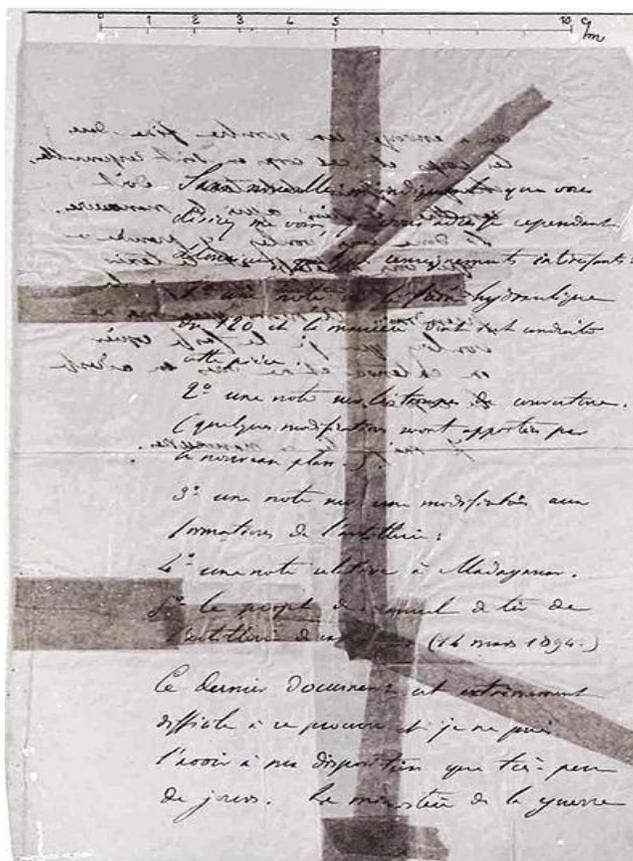
Cette affaire qui est au départ une erreur judiciaire et qui devient l'un des événements les plus marquants de la III^{ème} République. Ce qui va nous intéresser ici, c'est comment ce qui est au départ une banale affaire d'espionnage devient une erreur judiciaire et comment cette erreur devient ensuite un scandale, mais aussi un moment de refondation, de redéfinition majeure de la III^{ème} République, et même ensuite. On dit que Charles Maurras, grand acteur de l'extrême droite nationaliste, alors qu'il était en prison en 1945, après avoir été condamné pour intelligence avec l'ennemi, aurait murmuré dans sa prison : « *C'est la revanche de Dreyfus* ». Et lorsque les intellectuels, tels que l'historien Pierre Dalmato, s'engagèrent contre les pratiques tortionnaires de l'armée en Algérie, ils diront « *C'est l'exemple des dreyfusards* ».

C'est quelque chose qui va bien au-delà de l'erreur judiciaire, que j'essaierai de développer en deux temps :

- Dans un premier temps, exposer les faits, et l'on verra que l'affaire Dreyfus si on la prend avant ou après « *J'accuse* », a presque les allures d'un roman policier,
- Et dans un deuxième temps je m'intéresserai au traitement de l'erreur judiciaire.

Comment se construit une erreur judiciaire

Le point de départ se situe à la fin du mois de septembre 1894, le service de statistiques du ministère de la guerre, (comprenez le service de renseignement et de contre-espionnage), reçoit une lettre missive qui est appelée le bordereau, interceptée à l'ambassade d'Allemagne, par la femme de ménage, dans les poubelles d'un des attachés de l'ambassade d'Allemagne. Une lettre missive non signée, écrite en français, non signée évidemment ; il y a des traces de scotch sur le bordereau, qui a été recollé après avoir été récupéré dans la poubelle,



Teneur du Bordereau :

« Sans nouvelles m'indiquant que vous désirez me voir, je vous adresse cependant, Monsieur, quelques renseignements intéressants.

- 1°) Une note sur le frein hydraulique de 120 et la manière dont s'est conduite cette pièce.
- 2°) Une note sur les troupes de couvertures (Les modifications seront apportées par le nouveau plan).

- 3°) Une note sur une modification aux formations de l'artillerie
- 4°) Une note relative à Madagascar.
- 5°) Le projet de manuel de tir de l'artillerie de campagne (14 mars 1894).

Ce dernier document est extrêmement difficile à se procurer et je ne puis l'avoir à ma disposition que très peu de jours. Le ministère de la Guerre en a envoyé un nombre fixé dans les corps et les corps en sont responsables. Chaque officier détenteur doit remettre le sien après la manœuvre. Si donc vous voulez y prendre ce qui vous intéresse et le tenir à ma disposition après, je le prendrai. À moins que vous ne vouliez que je ne le fasse copier in extenso et ne vous en adresse la copie.

Je vais partir en manœuvre. »

Cela prouve qu'un officier français, attaché au ministère de la guerre et de l'état-major envoie des documents et des renseignements à une puissance étrangère, l'Allemagne en l'occurrence. C'est considéré à l'époque comme extrêmement grave ; ça peut paraître anodin pour nous qui sortons d'une affaire d'espionnage de la NSA, mais c'est grave surtout si l'on connaît l'état des relations franco-allemandes de l'époque. Il faut rappeler que la France a perdu contre la Prusse qui allait devenir l'Allemagne en 1871 et les relations franco-allemandes sont assez souvent très tendues. L'armée française vit avec une véritable paranoïa de l'armée allemande et une volonté de prendre sa revanche sur elle.

Les services de l'état-major et du ministère de la guerre font tout leur possible pour trouver le coupable. En quelques jours, les soupçons se portent sur un capitaine stagiaire de 35 ans, attaché à l'état-major, Alfred Dreyfus. Il a une vie d'apparence très calme, il est marié, il a deux enfants.

Pourquoi est-il soupçonné ? Il apparaît au service de statistiques que l'écriture du bordereau ressemble à l'écriture d'Alfred Dreyfus. Ensuite, le capitaine Dreyfus est très peu aimé de ses collègues et ses collègues ne sont pas fâchés de le voir tomber. Il est peu aimé de ses collègues pour deux raisons principales : La première est que Dreyfus est un polytechnicien brillant. C'est un jeune militaire extrêmement prometteur qui représente une nouvelle élite militaire, méritocratique, technicienne et scientifique, il a été formé dans les plus grandes écoles de la république. Il est un des représentants de ce que pourrait devenir une armée républicaine démocratique moderne.

Sauf que les Dreyfus, les Picquart, je reviendrai sur le cas du commandant Picquart plus tard, qui est un peu du même genre, sont des cas encore très minoritaires, dans une armée et que l'on surnomme parfois « *l'arche sainte* », extrêmement conservatrice, où l'aristocratie et les élites traditionnelles sont encore très représentées parmi les officiers : En gros, on accède encore au grade en fonction de sa naissance et de ses relations, et pas seulement de son savoir. L'armée est peu enthousiasmée par la nouvelle république et elle est plutôt un repère d'antirépublicains. Dreyfus incarne un principe de renouveau qui n'est pas bon.

La deuxième raison est beaucoup mieux connue : Dreyfus est juif. C'est un juif alsacien qui possède la pleine citoyenneté française depuis la révolution ; il se sent tellement français que son père a choisi, pour lui et pour sa famille, après la défaite de 1871, de quitter l'Alsace pour rester français. Je vous renvoie à l'historien Vincent Duclert, spécialiste de l'affaire Dreyfus, si vous voulez connaître tous les détails.

Tous les témoignages montrent que Dreyfus est un fervent patriote, très attaché à l'armée, mais il est juif. A cette époque, l'antisémitisme travaille l'armée ainsi qu'une certaine partie de la société française. Cet antisémitisme se renouvelle, il mêle l'ancien anti-judaïsme chrétien qui a des racines qui remontent au moins jusqu'au Moyen Âge, et un nouvel antisémitisme beaucoup plus racial et qui constitue « *le juif* », le définit sur une base extrêmement raciale et en fait le symbole

du corps étranger dont la nation doit être purgée pour véritablement exister. L'antisémitisme moderne qui a déferlé jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, naît dans les dernières années du XIX^{ème} siècle, porté en France, par exemple, par Edouard Drumont et son journal, fondé en 1892, *La Libre Parole* .

L'antisémitisme est donc bien présent, ce qui donne une raison supplémentaire pour détester Dreyfus, et en plus, il est riche. Bref toutes ses caractéristiques font que c'est un homme qui fait beaucoup d'envieux.

Le bordereau est découvert à la fin du mois de septembre 1894, Dreyfus est arrêté le 15 octobre. Il est incarcéré à la prison du Cherche Midi. Il est interrogé par le lieutenant du Paty de Clam, qui est un militaire un peu pervers, qui prend plaisir à terroriser Dreyfus et essaie de le faire avouer par tous les moyens, ça n'est pas le principal instigateur. Dreyfus clame son innocence, mais rien à faire. Le procès va bel et bien avoir lieu. Comme c'est une affaire essentiellement d'espionnage, que cela met en scène des militaires, c'est la justice militaire qui s'en occupe et il y a un conseil de guerre.

Étant une affaire d'espionnage, le conseil de guerre réclame le huis clos. Cela signifie que c'est un procès qui va se tenir uniquement avec Dreyfus, son avocat, et l'accusation. Le procès se tient vers la deuxième quinzaine du mois de décembre 1894.

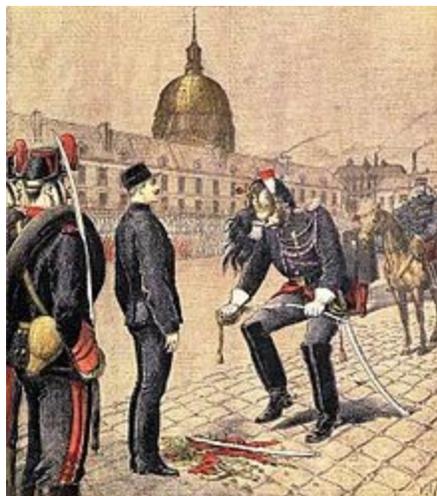
Pour justifier l'accusation, on met en avant des rumeurs sur la conduite de Dreyfus, il aurait des maîtresses, il jouerait beaucoup. La seule chose de vrai, c'est qu'il a une ou deux maîtresses, comme tous les bourgeois de son temps. Ce n'est pas quelque chose qui tranche par rapport à la norme de l'époque. La seule chose de l'accusation de Dreyfus, c'est le bordereau et que l'écriture de Dreyfus ressemble à celle du bordereau. Elle ressemble, mais elle n'est pas identique. Les experts en écriture convoqués sont partagés : Deux déclarent que ce n'est pas l'écriture de Dreyfus, trois que c'est son écriture. C'est tout ce que possédait le tribunal militaire.

Finalement, les services de l'état-major qui ont monté ce procès s'inquiètent de plus en plus et pense que Dreyfus devrait en principe être acquitté. D'ailleurs son avocat pense que ce procès va se terminer sur un non-lieu. Au-dehors, la presse nationaliste s'acharne et hurle. La solution qui est finalement trouvée par l'un des membres du service de la statistique, le colonel Henry, est de communiquer aux juges et seulement à eux, un dossier secret rassemblant des pièces qui prouveraient la culpabilité de Dreyfus.

À ce moment-là, et même sans que l'on sache si Dreyfus est coupable ou pas, le procès devient illégal. L'un des principes de base du droit de la défense est de ne pas communiquer au juge des pièces dont la défense n'a pas eu connaissance. Le procès est donc illégal dès le départ. Le témoignage du colonel Henry ayant eu lieu à huis clos, à l'époque personne n'en sait rien.

Les juges qui n'étaient pas fixés au départ et jusqu'à la communication de ces pièces, prennent leur décision après la communication de ces pièces. Le verdict est rendu le 22 décembre 1894. Le capitaine Dreyfus est condamné à la dégradation publique et à la déportation dans une île de Guyane. Pas la peine de mort, et d'ailleurs il y a des débats à l'assemblée pour réclamer le rétablissement de la peine de mort pour ce genre de faits, qui a été supprimé depuis 1848, pour des faits politiques. L'espionnage rentre dans les faits politiques, donc il est impossible de condamner Dreyfus à mort.

Le 5 janvier 1895 a lieu la cérémonie de dégradation



Il y a tout autour des grilles de l'école militaire une foule qui hurle : « à mort, à bas le juif ! ». Je vais vous lire quelques extraits de cette cérémonie de la dégradation : « *Le condamné se tient très droit, (« je souffrais le martyr je me raidissais, pour concentrer toutes mes forces, j'évoquais le souvenir de ma femme et de mes enfants* », c'est Dreyfus qui parle).

Dreyfus écoute silencieusement l'arrêt. La voix du général Darras s'élève alors et bien que légèrement empreinte d'émotion :

« *Dreyfus, vous êtes indigne de porter les armes. Au nom du peuple français, nous vous dégradons.* »

On voit alors Dreyfus lever les deux bras et, la tête haute, s'écrier d'une voix forte, sans qu'on distingue le moindre tremblement :

— « *Je suis innocent ! Je jure que je suis innocent ! Vive la France* »

Aux troupes massées dans la cour, il crie encore : « *Soldats, on dégrade un innocent !* »

— « *À mort ! répond au dehors une immense clameur* »

La dégradation commence : On arrache ses galons qui ont été décousus d'avance et qui sont jetés à terre. On voit l'officier qui est en train de casser sur son genou le sabre. C'est très symbolique et en même temps incroyablement violent. Cela rappelle la mise à mort d'effigie au Moyen Âge ou à la période moderne. Tous les témoignages que nous avons disent que s'est incroyablement violent pour Dreyfus ; pour lui, la dégradation est pire que la mort. Il écrit le soir même de sa dégradation à sa femme que s'il n'avait pas eu la pensée de sa femme et de ses enfants, le soir même, il se serait suicidé. Cette violence s'apparente aux cérémonies où l'on chasse un bouc émissaire pour apaiser l'ensemble de la société. Quelques jours plus tard il est envoyé sur l'île du diable, au large de la Guyane qui est un véritable mouvoir. Ce n'est pas un bagne, il est seul, tout seul, attaché la nuit dans des conditions climatiques particulièrement difficiles, avec une rigueur insupportable.

En résumé, Dreyfus aurait arrangé tout le monde s'il avait consenti à mourir, et toute l'affaire se serait arrêtée là. Le mois de janvier 1895, l'affaire était close, sauf que ça n'en reste pas là, pour plusieurs raisons. D'abord Dreyfus parle ; il lui a fallu une résistance morale absolument majeure pour continuer à crier presque obsessionnellement qu'il était innocent. La seule chose qu'il écrit dans les lettres à sa femme, c'est : Fait en sorte de prouver mon innocence.

Sa femme est aussi persuadée de l'innocence de son mari, et surtout il y a son frère,

Alfred Dreyfus, un peu plus âgé que lui. Son frère Mathieu, plus âgé que lui aussi, est industriel et il a repris les affaires de son père. A partir de ce moment-là il va à mettre un peu de côté ses affaires et consacrer l'essentiel de son temps à prouver l'innocence de son frère. La famille Dreyfus refuse de devenir le bouc émissaire d'une république conservatrice et entend se défendre.

En 1895, Mathieu Dreyfus, dans sa quête de trouver des soutiens de la défense de son frère, fait la connaissance d'un jeune créateur artistique juif, proche des revues artistique d'avant garde, et qui a été effrayé par le déferlement de haine antisémite qui s'est exprimée au moment de la première condamnation de Dreyfus. Il y a aussi Bernard Lazare qui va être l'un des théoriciens du sionisme, de la demande pour le peuple juif d'avoir un état. Pour Bernard Lazare, l'affaire Dreyfus est une prise de conscience ; donc il accepte la demande de Mathieu Dreyfus de reprendre le dossier, même s'il n'est pas avocat. La seule chose communiquée à la défense, c'est la copie du bordereau et l'acte d'accusation. Rien qu'avec l'acte d'accusation, il a des doutes : On n'arrive pas à trouver un motif pour lequel Dreyfus aurait trahi. Il était riche, patriote, par ailleurs les indications données, le frein hydraulique, semblent assez mal correspondre à la place qu'occupait Dreyfus.

Simplement sur la base de l'accusation, Bernard Lazare dit que l'accusation n'est pas vraisemblable. Il essaie de faire part de ses doutes aux gens qu'il connaît. Il connaît par exemple Lucien Herr, qui est le bibliothécaire de l'École normale supérieure et aussi le mentor de toutes les générations de normaliens. C'est quelqu'un qui a conservé une grande influence sur beaucoup de normaliens qui est engagé du côté socialiste, et qui se montre sensible aux arguments de Bernard Lazare. Il en parle aux jeunes générations de normaliens, Paul Langevin, Charles Péguy, aux générations de plus anciens, Léon Blum, qui est juif lui aussi, et sensible à cette dimension, bien que plus attiré par les courses de bicyclettes. Il en parle aussi à Jaurès, et en 1895, Jaurès lui dit qu'il est urgent d'attendre qu'il y a d'autres préoccupations, que pour l'instant les faits ne sont pas très avérés. Il y a aussi Émile Zola qui, en 1895, comme tout le monde, s'inquiète de la montée de la haine antisémite et raciste, contre laquelle il a publié un retentissant « *Pour les juifs* ». En 1895 beaucoup de gens comprennent Bernard Lazare, mais ne remettent pas en question la chose jugée et lui conseillent de passer à autre chose. Il y a quelques convaincus, mais toujours pas de mouvement d'ensemble.

Le troisième fait est un changement à la tête de la section statistique, l'arrivée du commandant Picquart à l'été 1895. Il a le même type de profil que Dreyfus, il est légèrement plus âgé que lui, issue des grandes écoles, et témoin de l'évolution en cours de l'armée et un attachement plus important que ses anciens à la république. Il est nommé pour réorganiser la section espionnage, et il n'a rien à voir avec l'affaire Dreyfus puisque, à ce moment-là, elle n'existe pas. Au printemps 1896 il reçoit par la même voie que le fameux bordereau, une lettre envoyée par un attaché militaire allemand à un certain commandant Esterhazy, qui est un officier français d'origine hongroise. Cette lettre montre que le commandant Esterhazy a au moins des relations avec un attaché militaire allemand.

Esterhazy n'a pas une réputation sans tâche, c'est un viveur, vraiment cousu de dettes, joueur, il mène une vie assez libre, et il est de notoriété publique qu'il a constamment besoin d'argent. Picquart fait son travail en cette circonstance, et il y a un problème manifeste, puisque en moins d'un an il y a deux affaires d'espionnage avec l'Allemagne.

Il faut noter, que, à ce moment là, Picquart est persuadé de la culpabilité de Dreyfus, mais il se dit que les deux affaires ont peut-être un lien, et que derrière Dreyfus et Esterhazy, il y a peut-être un réseau d'espionnage pour l'Allemagne. Il demande donc à consulter le fameux dossier de Dreyfus, et il a sous les yeux le fameux bordereau. Il a en même temps récupéré des spécimens de l'écriture de Esterhazy. Et là il découvre que l'écriture d'Esterhazy est exactement identique à celle du bordereau. Il y avait des ressemblances entre l'écriture de Dreyfus et celle du bordereau, par contre entre celle d'Esterhazy et du bordereau, s'est frappant, n'importe quel observateur ayant les deux écritures sous les yeux ne peut avoir de doute.

Picquart se trouve bien ennuyé, le bordereau lui semble être d'Esterhazy, et ce qu'il a vu dans le fameux dossier secret, fournit aux juges lors du procès Dreyfus, lui semble bien léger et n'incrimine Dreyfus que de manière très lointaine. Picquart arrive donc à la conclusion qu'il n'y a rien dans le dossier Dreyfus, et qu'il y a un coupable Esterhazy. Il s'adresse à ses chefs et leur dit qu'il y a une erreur dans la condamnation de Dreyfus et que le coupable est connu. Il préconise que l'armée prenne les devants et reconnaisse qu'elle s'est trompée. Elle met en accusation Esterhazy, et l'armée française qui sait reconnaître quand elle se trompe aura le beau rôle.

Ses supérieurs lui disent que c'est une bonne idée, mais qu'il faut attendre ; six mois plus tard Picquart est envoyé en Tunisie, avec le secret espoir que la pacification de la Tunisie pourrait arranger tout le monde en favorisant sa disparition.

Il y a donc toutes les pistes de que nous avons vues, et à partir de 1896,1897, la presse commence un peu à s'enflammer. L'histoire de l'affaire Dreyfus est une histoire de la presse de masse qui triomphe à la fin du XIX^{ème} siècle.

L'affaire reprend et c'est une bonne chose pour les journaux, il y a du mystère, il y a des pièces secrètes, il y a un juif, ce n'est pas mal. A partir de 1896, il y a des choses qui sortent : Il y a un juré qui témoigne, qui dit qu'on leur a transmis un dossier pendant la délibération ; les défenseurs de Dreyfus disent que si c'est le cas, le procès est illégal et il y a même un journal qui sort le fac-similé du bordereau. On ne sait pas d'où vient la fuite qui a permis au journal de l'obtenir, mais un agent de change, qui est aussi le banquier d'Esterhazy, le jour où le fac-similé paraît dans la presse, dit que c'est sans aucun doute son client. Il contacte immédiatement Dreyfus.

Il y a une première offensive des défenseurs de Dreyfus en novembre 1896, Bernard Lazare publie « *Une erreur judiciaire* », où il démontre que la condamnation de Dreyfus est une erreur. Lucie Dreyfus fait une première demande en révision du procès et c'est aussi en 1896 que Mathieu Dreyfus et Bernard Lazare engagent les premiers contacts sérieux avec les politiques, en l'occurrence un sénateur radical, (qui du point de vue positionnement serait celui du parti socialiste aujourd'hui ; c'est à l'époque le principal parti de gauche), Auguste Scheurer-Kestner, qui est un Alsacien. Lors de la rencontre avec Mathieu Dreyfus et Bernard Lazare, il est persuadé qu'il y a un problème.

C'est donc fin 1876, début 1897, que l'on voit se former deux camps : D'un côté les dreyfusards, de l'autre les antidreyfusards. Leurs positions ne sont pas uniquement liées à la culpabilité de Dreyfus, coupable pour les uns, non coupable pour les autres, c'est aussi, et cela va expliquer la suite. Pour les antidreyfusards, c'est l'autorité de la chose jugée et l'autorité de l'armée qui sont supérieures à tout. L'un des antidreyfusards les plus célèbres, le nationaliste Maurice Barrès, finira par dire : « *Peut-être que Dreyfus est innocent, mais la question n'est pas là, la question est que si Dreyfus est innocent, l'armée à tort, et l'armée ne peut pas avoir tort* »

Pour les antidreyfusards, on est dans le camp conservateur par essence, l'autorité de l'armée, l'autorité des institutions, prime sur toute autre espèce de principes. Pour les dreyfusards, le principe supérieur, ce sont les principes de la république et notamment en ce qui concerne l'égalité des citoyens devant la loi, le principe a été bafoué ici parce que Dreyfus a été condamné parce que juif, et le deuxième principe, le droit de la défense. Dreyfus a été condamné au mépris de tout respect du droit de la défense. La question devient donc : Quel est le principe qui doit l'emporter ?, et non pas de savoir si Dreyfus est coupable ou pas.

On touche là le moment décisif de la III^{ème} République : Est-ce que ça doit devenir une république conservatrice, autoritaire et traditionnelle, ou est-ce qu'elle veut vraiment devenir une république démocratique ? Cela explique à quel point les passions vont s'enflammer. A partir de 1897, les dreyfusards s'agitent pour demander la révision du procès.

Pour que le procès puisse être révisé, il faut que le ministère de la justice transmette une

demande à la cour de cassation qui seule a le pouvoir de casser la décision du conseil de guerre et soit de le déclarer innocent, soit demander un deuxième procès. Il faut, à un moment ou à un autre, que le gouvernement accepte de déposer la demande de révision. Le sénateur Auguste Scheurer-Kestner, choisi la voie politique, il fait du lobbying auprès de ses collègues du Sénat pour que le gouvernement porte la demande de révision.

Il y a la voie judiciaire dont le but est de démontrer par l'absurde que Dreyfus est innocent car les faits qui lui sont reprochés sont dus à Esterhazy notre coupable. En résumé, Picquart transmet ses renseignements à Auguste Scheurer-Kestner, qui les transmet à Mathieu Dreyfus, et Mathieu Dreyfus accuse dans la presse Esterhazy, et le prouve.

Ces tentatives des dreyfusards se heurtent aux corporatismes de l'armée qui part du principe : « *On a condamné Dreyfus, l'on ne peut avoir tort* ». Il y a aussi le gouvernement conservateur de Jules Méline qui se met à la remorque de l'armée, et dénonce la campagne dreyfusarde, le 4 décembre 1897, disant qu'il n'y a pas d'affaire Dreyfus.

Esterhazy est quand même traduit devant un conseil de guerre qui l'acquitte triomphalement le 11 janvier 1898. C'est un jour de désespoir pour les dreyfusards. Ils voient se refermer toutes les voies de recours, et le cas Dreyfus va retomber dans le silence. D'où « *J'accuse* ».

C'est un texte extrêmement bien construit, très clair, on a beaucoup vu le talent lyrique de Zola, la litanie des j'accuse à la fin, on a oublié que Zola sait très bien ce qu'il fait. Ça n'est pas simplement un cri d'indignation, c'est aussi quelque chose de très stratégique, et ce que comprend Zola, c'est que la seule chose qu'il faut éviter, c'est que l'affaire Dreyfus retombe dans le silence. Il faut donc obliger le gouvernement et l'armée à en parler. Il y a des accusations nominatives, et Zola place l'armée dans une position impossible. Il n'y a que deux solutions : Soit l'armée ignore et ne fait rien, mais dans ce cas-là autant proclamer tout de suite que Zola a raison, soit l'armée attaque Zola en diffamation, et il y aura un procès, un procès devant une juridiction civile et la seule manière de se défendre d'un procès en diffamation, c'est de prouver qu'on a dit la vérité. Donc le procès de Zola sera le procès de l'affaire Dreyfus.

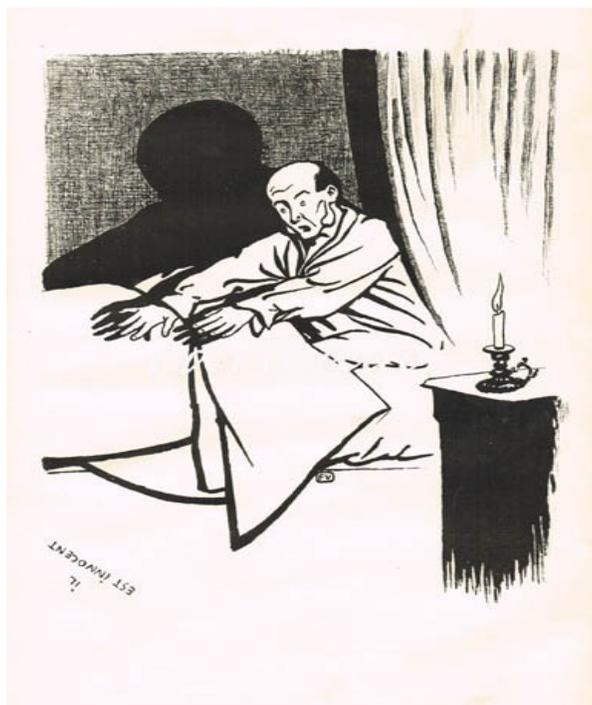
Le ministère de la guerre porte plainte effectivement, mais sur un segment de phrase, « *d'avoir acquitté sciemment un coupable* ». Le procès a bel et bien lieu en février 1898. C'est un procès complètement atroce : Le président veut empêcher que le débat porte sur le cas Dreyfus, et ne cesse de répéter : « *la question ne sera pas posée* », tant et si bien que l'avocat demande : « *quelle question puis-je poser ?* ». Les militaires se rendant au procès, déclarent que, s'ils sont condamnés, ils feront grève, qu'ils ont des pièces secrètes qu'ils ne peuvent pas montrer, sinon ce sera la guerre avec l'Allemagne,.....

Zola et le gérant de l'Aurore sont condamnés au maximum de la peine. Peu de temps après, il fuit en Angleterre pour éviter d'aller en prison. Un des avocats de Zola, Georges Clémenceau, racontera dans ses souvenirs que si Zola avait été acquitté, pas un de nous n'en serait sorti vivant. Le procès Zola est l'occasion d'un déferlement de haine antisémite dans les rues absolument sans précédent. Zola et ses défenseurs, à la sortie du procès, auraient pu être lynchés par le public. C'est un procès extrêmement violent et dans les rues, ça vire au désordre absolu. Néanmoins le procès Zola a atteint son objectif, faire reparler de l'affaire, mobiliser les dreyfusards et commencer à parler de ce qu'on appelle « *les intellectuels* ».

Cette exaspération des passions, on la voit dans les sommets qu'atteint la caricature antisémite. Suivent des exemples de caricatures ayant suivi le procès Zola, diffusées par la presse, c'est aussi des émeutes antisémites en Algérie, les passions s'exaspèrent à ce moment-là. C'est aussi les premières formes de défense des dreyfusards.

En juin 1898 est créée la ligue des droits de l'homme, qui est un petit bébé dreyfusard, les intellectuels et quelques dessinateurs se mobilisent, par exemple l'hommage des artistes à

Picquart, qui a lui aussi été mis en prison pour avoir trouvé le vrai coupable, par exemple un juge se réveillant et disant : Il est innocent (Dreyfus)



Un dessin de Caran d'Ache, un diner en famille



Caran d'Ache est antidreyfusard.

L'affaire Dreyfus est en train de devenir un sommet de déchirement de la société française, il y a des bagarres dans la chambre des députés. Des députés et notamment Jaurès qui commence à douter de la culpabilité de Dreyfus et le ministre Godefroy de Cavaignac d'affirmer solennellement aux députés qu'il a la preuve que Dreyfus est coupable, qu'il a deux lettres en sa

possession évoquant cette « *canaille de D* » et que même il a une pièce, que lui a apportée son subordonné le lieutenant-colonel Henry, qui évoque nommément Dreyfus. Le discours de Cavaignac est un succès et la chambre vote de l'afficher dans toutes les mairies. C'est encore un soir de déprime pour les dreyfusards qui se disent qu'ils n'y arriveront jamais.

Par contre Jaurès sort de la chambre des députés tout content, c'est gagné, enfin Cavaignac a parlé, il a montré des pièces, des pièces qui sont certainement fausses, nous y avons gagné de voir déshonorer la chambre des députés qui a voté à l'unanimité l'affichage d'un discours qui fait l'éloge d'un faux, et que si les antidreyfusards commencent à donner des pièces, on pourra les démonter.

Effectivement, ces preuves que Cavaignac avait apporté à la chambre prouvaient l'innocence de Dreyfus. Quelques jours plus tard son aide de camp, découvre que c'est un faux. Le vendredi 30 août, trois jours plus tard, le lieutenant-colonel Henry se suicide dans la prison du mont Valérien où il a été incarcéré ; Ce suicide prouvait bien que ces pièces étaient des faux.

C'est à ce moment-là que, pour la première fois, l'espoir a changé de camp. Le 26 septembre 1898 le ministre de la justice transmet la demande de révision à la cour de cassation. Il faut attendre juin 1899 pour que la Cour de Cassation prononce son arrêt de révision et ordonne un deuxième procès, toujours sur la question du bordereau, car c'est la seule pièce d'accusation.

Dans le même temps l'atmosphère nationaliste (d'extrême droite), devient de plus en plus tendue, et même au mois de février 1899, la ligue des patriotes de Paul Déroulède tente un coup d'état et au mois de juillet 1899, agresse le nouveau président de la république Émile Loubet parce qu'elle considère qu'il y est dreyfusard. À partir de ce moment-là les républicains commencent à avoir peur, si les nationalistes antidreyfusards continuent de cette façon, la prochaine fois ce sera la république qui sera en danger. Le 22 juin 1899 est formé le gouvernement de défense républicaine par un républicain insoupçonné Waldeck Rousseau, qui proclame à ses collègues : « *c'est assez descendu, remontons !* ». Désormais face aux attaques des antidreyfusards, le gouvernement de défense républicaine se défendra.

Entre-temps, Dreyfus revient de Guyane, et il ne sait rien de ce qui s'est passé entre 1895 et 1899, il est persuadé que s'il y a un deuxième procès c'est à cause des lettres qu'il a envoyées au président de la république. Il découvre en quelques mois que son procès est devenu une affaire politique nationale. Son deuxième procès s'ouvre à Rennes le 7 août 1899. Ce procès est un grand événement politique, journalistique, intellectuel ; il y a des envoyés spéciaux de tous les pays du monde, et la majeure partie d'entre eux sont antidreyfusards et se demandent pourquoi les Français s'accrochent à ce point à la culpabilité de Dreyfus. Le procès se tient jusqu'au 9 septembre 1899. Lorsque Dreyfus entre au tribunal, il a 39 ans, et quatre ans dans des conditions de détention épouvantables ont fait de lui un vieillard.

Même un antidreyfusard comme Maurice Barrès écrit dans ses « *souvenirs de Rennes* », : « *A ce moment là, quand Dreyfus est entré, il s'est fait un grand silence. Nous vîmes cette pauvre boule de chair vivante et broyée disputée entre deux clans de joueurs et qui depuis six ans n'a pas eu une minute de repos, qui vient d'Amérique rouler au milieu d'un autre bataille. Mais déjà Dreyfus a gravi les trois marches de l'estrade, la nouvelle station de son calvaire* ». Dreyfusards et antidreyfusards se sont déchirés pendant quatre ans, et en 1899 ils voient concrètement ce qu'est l'injustifiable, c'est-à-dire un homme qui en réalité ne se remettra jamais de ces quatre ans de détention.

La seule pièce du procès est comme toujours le bordereau, et en principe disent les dreyfusards, on a suffisamment démontré qu'Esterhazy , qui entretemps s'est enfui en Angleterre, en est l'auteur. Mais avec l'atmosphère de haine nationaliste qui déferle, le procès de Rennes finit par dériver et on en revient aux positions experts contre experts, les uns disent que le bordereau n'est pas de Dreyfus, les autres le contraire. Ce procès devient une intime conviction des jurés, Dreyfus est-il coupable ou non ? On voit de nouveau des militaires arriver en force pour accuser

Dreyfus, qui disent, entre autres, que c'était un joueur,.... ainsi suite, qu'il y a des doutes sur le bordereau, car c'était pour ne pas fournir le bordereau original annoté par l'empereur d'Allemagne, pour éviter les risques de guerre ; on dit que si l'on acquitte Dreyfus l'armée risque de se soulever. Il y a une pression très forte sur les jurés, qui reçoivent aussi des lettres de menaces, et le 9 septembre tombe le verdict que beaucoup jugent absurde, Dreyfus est à nouveau condamné, à la majorité de cinq contre deux, à 10 ans de détention avec circonstances atténuantes. C'est une décision totalement irréaliste : Soit il est coupable, et il est condamné, sans circonstances atténuantes, soit il est innocent.

À la suite de ce deuxième procès, le gouvernement laisse entendre que si Dreyfus demande une grâce présidentielle, il l'obtiendra. Mais s'il y a une grâce, l'affaire risque de s'arrêter là. Tout le problème est de savoir s'il faut poursuivre l'affaire quand même, en envoyant Dreyfus en prison, où s'intéresser à Dreyfus lui-même et demander la grâce ? Finalement Dreyfus finit par accepter la grâce, et l'on espère que tout va s'arrêter.

En 1902 Emile Zola meurt dans des circonstances mystérieuses, officiellement une intoxication à l'oxyde de carbone, en réalité, on ne sait pas. Le gouvernement Waldeck Rousseau fait voter les premières lois sociales, il prend une attitude beaucoup plus offensive contre les forces jugées antirépublicaines, d'une part la partie la plus conservatrice de l'armée et d'autre part « *les forces cléricales* », l'église catholique ayant dans sa grande majorité nourri le clan antidreyfusard. Cela donne en 1901 la loi sur la liberté d'association, les congrégations et associations religieuses en étant exclues, 1900, 1904, grand processus de démocratisation et de républicanisation de l'armée, 1905, séparation de l'Église et de l'État. Ces raffermissements des principes de la république sont là pour contenir les poussées des antidreyfusards. Sauf que Dreyfus est toujours coupable.

Jaurès relance pour une troisième fois le débat et il y a une deuxième demande de révision du procès, une reprise en main par la Cour de Cassation et enfin le 12 février 1906 la cour de cassation casse sans renvoi le jugement de Rennes et réhabilite Dreyfus. Ensuite Dreyfus est réintégré en apparence, il est fait chevalier de la Légion d'honneur, le commandant Picquart devient général et ministre de la guerre, par le gouvernement présidé par Georges Clémenceau, en 1908 les cendres d'Emile Zola sont transférées au Panthéon, pour son « *J'accuse* ». Tout est bien qui finit bien ? Il y a aussi la grande mélancolie qui suit les grandes victoires, il y a, comme le dit Charles Péguy, « *le clan de la politique, après celui de la mystique* », il y a les déchirements entre dreyfusards, Clémenceau et Jaurès qui ont combattu ensemble pour Dreyfus seront deux adversaires en 1906, 1908. Il y a cette réhabilitation incomplète : On n'a pas compté les années de baignade dans la carrière de Dreyfus. Il finit par prendre sa retraite en 1906 et il ne mourra qu'en 1935. Ses deux enfants lui ont donné des descendants et certains de ses petits-enfants mourront en déportation, soit pour raisons raciales, soit pour faits de résistance.

A long terme, l'Affaire Dreyfus est ce moment qui redéfinit la république, qui définit, et pour longtemps les frontières de la gauche et de la droite, qui met en scène de nouveaux concepts, et notamment le concept « *d'intellectuel* ». Et qui pose toujours quelques questions, par exemple, pour le centenaire de la condamnation de Dreyfus, en 1994, on a voulu édifier une statue à l'école de guerre, mais la direction de l'école de guerre s'y est obstinément refusée. Cette statue a fini dans un square.